Procès-verbal de la 4ème assemblée ordinaire des membres de CURAVIVA BE du 30 août 2022; 13h30 – 17h00[1]
Novotel Berne Expo, Am Guisanplatz 2, 3014 Bern

Membres du comité directeur présents:
E. Kobel-Itten, Th. Stettler, P. Bhend, B. Brand, P. Lavina, P. Ris, A. Streit, P. Walther, W. Walti

1. Bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la 4e assemblée ordinaire de CURAVIVA BE. Elle présente Luca Fässler, qui vient de rejoindre l'équipe de CURAVIVA BE en tant que collaborateur scientifique.

La vice-présidente, Esther Flückiger, a pris sa retraite. Le nouveau vice-président est Thomas Stettler.

Dans son discours d'ouverture, Erica Kobel-Itten mentionne que l'année dernière, en plus de la pandémie, d'autres grands défis se sont présentés aux homes, comme la nouvelle ordonnance sur les programmes d'action sociales (OPASoc), le changement de système pour la LiMA et l'introduction du DEP.
La présidente constate, en vue de l'assemblée ordinaire des membres:

- que les membres ont été convoqués dans les délais et qu'ils ont reçu les documents,
- qu'aucune proposition de membres n'a été reçue,
- que l'assemblée est apte à délibérer conformément aux dispositions des statuts,
- que les décisions sont prises à la majorité simple

La présidente désigne les personnes suivantes comme scrutateurs:
- Sevan Nalbandian, Directeur CURAVIVA BE
- Luca Fässler, Collaborateur scientifique CURAVIVA BE

Votations et élections: les EMS ont une voix par lit, conformément à la liste des EMS du canton de Berne ou ½ pour les logements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (pensionnaires non classifiés). Seuls les membres actifs (EMS) ont le droit de vote.

Le total des voix de tous les membres s'élève en 2022 à: 17'370. Les membres présents représentent 6'471 voix.

2. Comptes annuel 2021 CURAVIVA BE et rapport d'activité du directeur

La présidente donne la parole au directeur pour son rapport d'activité. Le directeur fournit des informations détaillées sur l'exercice 2021 et aborde différentes affaires importantes. Il donne en outre un aperçu des activités de l'association en 2022 et à l'avenir.

Le comité directeur propose à l'assemblée des membres d'approuver le rapport annuel. La présidente soumet le rapport annuel 2021 au vote.

Décision: L'assemblée des membres approuve le rapport annuel 2021 à l'unanimité.

[1] Approuvé par le comité directeur le 13.12.2022.

3. Comptes annuels 2021 CURAVIVA BE et rapport de l'organe de révision

La présidente donne la parole au directeur, qui présente les comptes annuels 2021.

Les comptes annuels ont été épurés et présentés de manière plus claire. En raison de la pandémie, la formation continue de CURAVIVA BE a également dû faire face à des problèmes d'occupation en 2021 et a donc clôturé l'exercice avec un excédent de dépenses. Comme le domaine de la formation continue est géré comme un centre de profit, des provisions ont été dissoutes à hauteur de cet excédent. Comme l'association n'a pas non plus pu assumer toutes les activités prévues en raison de la pandémie, des provisions d'un montant de CHF 90'000 ont pu être constituées à partir des comptes courants de l'association.

Les comptes annuels de CURAVIVA BE ont été clôturés avec un excédent de recettes de 31'252.43 CHF.

Les membres ont reçu les comptes annuels et le rapport des auditeurs avec l'invitation (comme partie du rapport annuel). Le comité directeur propose à l'assemblée des membres d'approuver les comptes annuels et le rapport de l'organe de contrôle. La présidente met au vote les comptes annuels 2021 et le rapport de l'organe de contrôle.

Décision: Les comptes annuels 2021 ainsi que le rapport de l'organe de contrôle sont approuvés à l'unanimité.

4. Décharge au Comité directeur

La présidente met en discussion la décharge du comité directeur. La parole n'est pas demandée.

Décision: Décharge a été donnée à l'unanimité aux membres du Comité directeur.

5. Fixation des cotisations de membre CURAVIVA BE pour 2023

Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'approuver les cotisations suivantes, inchangées, pour l'année 2023:

Catégorie	Montant	Remarques
Membres actifs (selon l'art. 5, lettre a des statuts)	CHF 35.-, inchangé	par lit selon la liste des EMS du canton de Berne
	CHF 17.50, inchangé	pour les appartements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (la cotisation est due lorsque l'offre est annoncée sur le site web)
Membres passifs (selon l'art. 5, lettre b des statuts)	CHF 170.-, inchangé	
Cotisation de membres CURAVIVA Suisse : conformément à l'arrêté de l'assemblée des délégués de CURAVIVA Suisse du 3 novembre 2021	CHF 14.40	par place stationnaire
	CHF 10.40	par place ambulatoire resp. partielle stationnaire

Décision: Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité.

6. Élections

6.1 Élection de remplacement du Comité directeur

Esther Flückiger, directrice du marketing et de la communication de Domicil Bern AG et vice-présidente de CURAVIVA BE, a quitté le comité en mai 2022. La fête du départ a déjà eu lieu au printemps. Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'élire Beat Brand, directeur des finances de Domicil Bern AG, comme membre du comité directeur pour le reste du mandat en cours jusqu'en 2024.

Pascale Lavina, directrice de Geras Pflegehotel AG, quitte également le comité directeur. La présidente rend hommage à son travail au sein du comité directeur et du groupe de travail Finances. Le comité directeur propose à l'assemblée des membres d'élire Marc Kaufmann, directeur de la Residenz Au Lac à Bienne, comme membre du comité directeur pour le reste du mandat en cours jusqu'en 2024.

Décision: Monsieur Beat Brand et Monsieur Marc Kaufmann sont élu à l'unanimité.

6.2 Élection de remplacement de la Commission consultative

Urs Lüthi, directeur de dahlia Verein Emmental, quitte la commission consultative. La présidente rend hommage à son engagement de longue date pour l'association au sein de la commission consultative, ainsi que dans divers autres comités. Le comité propose à l'assemblée des membres d'élire Franziska Furer, directrice de dahlia Verein Emmental, comme membre de la commission consultative pour le reste du mandat en cours jusqu'en 2024.

Marc Kaufmann, directeur de la Residenz Au Lac, s'est mis à disposition pour l'élection au comité directeur et quitte par conséquent la commission consultative. Le comité propose à l'assemblée des membres d'élire Linard Vital, directeur du Alterswohnheim Büttenberg, comme membre de la commission consultative pour le reste du mandat en cours jusqu'en 2024.

Décision: Madame Franziska Furer et Monsieur Linard Vital sont élu à l'unanimité.

6.3 Élection de l'Organe de révision (pour une durée de mandat d'un an)

Le Comité de directeur de CURAVIVA BE propose la réélection de Blaser Treuhand AG, Köniz en tant qu'organe de révision.

Décision: La société Blaser Treuhand AG, Köniz, est élue à l'unanimité comme organe de révision pour un an.

7. Convention collective de travail (CCT) des institutions bernoises de soins de longue durée: Adhésion de CURAVIVA BE en tant que partenaire social

La présidente informe les membres de l'intention du comité directeur de CURAVIVA BE de devenir partenaire social de la convention collective de travail (CCT) des institutions bernoises de soins de longue durée et sur les travaux préparatoires correspondants. En adhérant à la CCT, le comité veut donner un signal fort en faveur des homes bernois pour des conditions de travail progressistes, des normes allant au-delà des prescriptions réglementaires et une collaboration partenariale avec les associations de personnel. Ceci afin de ne pas se laisser distancer par d'autres concurrents sur le marché du travail.

La CCT des institutions bernoises de soins de longue durée existe depuis 2014 et jusqu'à présent, la coopérative dedica est le seul partenaire social du côté des employeurs. Aujourd'hui déjà, tous les établissements bernois sont libres d'adhérer à la CCT.

Avec les documents de l'assemblée des membres, les membres ont reçu, outre le texte du contrat, un dépliant d'information. Une traduction française de la convention a déjà été réalisée, mais n'a pas encore été imprimée. Les membres des régions francophones du canton ont reçu une version électronique de la CCT en français avant l'assemblée des membres.

Matthias Moser (dedica Genossenschaft), Patrik Walther (Alterszentrum Sumiswald AG), Tamara Jacquemai (ASI section Berne) et Angela Zihler (SSP canton de Berne) présentent la CCT de leur point de vue et répondent, avec le directeur, aux questions des membres présents.

A l'issue de la discussion, la présidente recommande à l'assemblée des membres, au nom du comité directeur, l'adhésion de CURAVIVA BE en tant que nouveau partenaire social de la CCT et souligne que cette décision n'affecte pas la décision d'assujettir certains membres à la CCT. Elle fait voter.

Décision: L'assemblée des membres approuve une adhésion à la CCT des institutions bernoises de soins de longue durée par 4'758 voix pour, 819 voix contre et 894 abstentions.

8. Requêtes
Aucune demande de la part des membres n'a été reçue.

La présidente remercie les membres de leur participation et de la confiance qu'ils accordent au Comité directeur et au Secrétariat et termine l'assemblée des membres à 15h30.

Programme d'accompagnement

Après la partie statutaire de l'assemblée générale, le chef d'office de la santé publique DSSI, Fritz Nyffenegger, s'adressera aux membres avec un exposé sur le thème "Prendre soin de la vie". En outre, le prix de l'innovation 2022 sera décerné. Le prix de l'innovation est attribué à deux lauréats, à savoir la fondation Solina avec son projet "The Power of Music" et le Schlossgarten Riggisberg avec son projet "Für Frieden - Eine Aktion für Menschen in Not" (Pour la paix - Une action pour les personnes en détresse).

Berne, 18 octobre 2022 – Pour le procès-verbal: Doris Schwab